



Procès-verbal du conseil d'UFR restreint aux élus

Mardi 16 décembre 2025 à 9h30

Salle du conseil Wangari Maathai-1^{er} étage

Etaient présents :

Collège A

- *Présent(e)s ou représenté(e)s* : M. FAIVRE, M. DEMARQUOY, Mme LEBORGNE-CASTEL, Mme LELOUP-AMIOT (présente jusqu'à 11h50), M. PELLENARD, M. POINSSOT (procuration à M. PELLENARD), Mme PUCÉAT, Mme RIEU-GUIGON, Mme VENNIN
- *Excusé* : M. JÉGO

Collège B

- *Présent(e)s ou représenté(e)s* : Mme AIRES, M. ALVES (présent jusqu'à 11h50), M. AMIOTTE-SUCHET (procuration à Mme VENNIN) M. BELLENGER (présent jusqu'à 10h20 puis procuration à M. COLLINS), Mme BESSON-BARD (procuration à Mme ROSNOBLET), M. COLLIN (présent jusqu'à 9h50 puis procuration à Mme AIRES), M. COLLINS, Mme KHIMOUN, M. RIALLAND, Mme ROSNOBLET

Collège des personnels BIATSS

- *Présent(e)s ou représenté(e)s* : M. CARÊME, Mme CHLEMAIRE, Mme GAETAN, M. ROLLIN, Mme STEIMETZ

Collège des usagers

- *Présent(e)s* : Titulaires : M. GRENIER, Mme PHILIPPOT, M. SEGUIN, M. PAUCHARD
Suppléants : M. CLERICHE, Mme FOURRIER
- *Absent(e)s* : Titulaires : Mme CHOUDJAYE, M. TREPON
- Suppléants : M. CARNEIRO, Mme BBAYA, Mme GODART, , M. LAFENETRE, , Mme LUGAND
- *Excusée* : Mme COLFORT

Membres consultatifs

- *Présent(e)* : Mme CLERGET, Responsable Administrative
- *Absent(e)s* : Mme NICOLAS, responsable du département licence M. BATT, responsable du département LAS

Membres invités

- *Présent(e)s* : Mme BANUS, Secrétaire de direction,
- *Excusées* : Mme CASAS Responsable de l'Antenne Financière, Mme TOUSSAINT Responsable du service scolarité

1. Accueil et installation des membres élus du conseil

Un tour de table est effectué afin que les nouveaux élus se présentent.

2. Présentation des règles régissant le fonctionnement du conseil d'UFR

Mme CLERGET présente à l'intention des nouveaux élus les modalités de fonctionnement du conseil d'UFR : quorum, procurations, modalités de vote, ...

3. Informations du directeur d'UFR

- Réunion avec le VP Patrimoine et les directions des UFR DSEP, SC ET TECHNIQUES, SVTE, Pôle logistique Droit-Lettres, Pôle patrimoine le 04.12 pour discuter du contour des interventions du pôle patrimoine auprès des composantes, et du financement de ces interventions (animaux indésirables comme les blattes, travaux, maintenance).
- Réunion SIFAC + le 9.12; l'UFR SVTE l'expérimente avec 3 autres composantes, Mme CASAS est référente sur cette nouvelle application. La reprise des bons de commande pourrait être mi-février.
- Réunion relative à un projet éventuel de végétalisation du toit du bâtiment Gabriel le 11.12, avec le référent UBE DDRSE, M. THOMAS, Mme BORNECK et des étudiants du M2 A3DD.
- Elections partielles dans les départements :
Dépôt des candidatures : du 6 au 13 janvier à 12 h 00
Scrutin 15 janvier de 9 h à 16 h salle du conseil (et le 22.01 si 2^{ème} tour)
*** SAVAN :**
 - Collège M1 : 1 siège et 1 suppléant
 - Collège M2 : 1 siège et 1 suppléant*** ETEC :**
 - Collège étudiants : 3 sièges
 - Collège BIATSS/ITA : 1 siège
- Manifestations à venir : Journée Portes Ouvertes : 4 février, Faites de la Science : 1^{er} avril
- Nouvelle direction au laboratoire ARTEHIS au 1^{er} janvier 2026 :
 - Directeur Pierre--Stanislas NOUVEL
 - Adjointe : Amélie QUIQUEREZ

4. Questions statutaires

- ♦ **Désignation à titre personnel de 4 personnalités extérieures en raison de leurs compétences dans le domaine des sciences de la vie, de la terre et de l'environnement**

Le directeur d'UFR rappelle qu'il existe deux types de personnalités extérieures : celles désignées par les organismes qui figurent dans les statuts et celles désignées par les élus du conseil pour leurs compétences en SVT. Après un appel à propositions effectué auprès des élus du conseil, 6 candidatures sont parvenues, 3 hommes et 3 femmes. La parité devra être respectée sur l'ensemble des personnalités extérieures.

Après audition des personnes ayant présenté une proposition, un vote à bulletins secrets est organisé, qui donne les résultats suivants :

- **M. Sylvain NAULIN**, directeur général du BIVB : 23 voix, élu
- **Mme Pauline LECHIEN-CHALONS**, directrice projets et préclinique de l'entreprise COHESIVES : 21 voix, élue

- M. Laurent MONNOT, responsable expertise technique région Est chez SUEZ : 20 voix, élu
- Mme Delphine CHAMPROY, responsable nationale laboratoire au sein du groupe GEOTEC : 20 voix, élue
- Mme Maryline BARRÉ, directrice-adjointe au Muséum-Jardin de l'Arquebuse à Dijon : 16 voix, non élue
- M. Stephan WOYNAROSKI, enseignant en biologie-écologie et conseiller régional délégué à la biodiversité et à l'eau : 13 voix, non élue

♦ **Information sur les personnalités extérieures désignées par les organismes**

- M. Franck BERGER, UMLP-Directeur de l'UFR ST
- M. Pascal BERTRAND, VITAGORA- chargé du pôle croissance et innovation
- Mme Audrey BOISSON (titulaire) et Mme Sabine GASNE (suppléante), rectorat d'académie- IA-IPR en SVT
- Mme Bénédicte MACE, Institut Agro Dijon-Directrice des Enseignements et de la Vie Etudiante

Madame PUCÉAT demande si les chefs d'établissements des organismes et institutions sont consultés par la direction de l'UFR sur les personnalités qui représenteront l'organisme », ce que confirme le directeur d'UFR.

5. Résumé des travaux des commissions

Le directeur d'UFR présente une synthèse des travaux des commissions pendant la mandature précédente. Les comptes rendus écrits effectués par les précédents responsables de commissions seront transmis aux futurs responsables élus.

6. Questions diverses

M.ROLLIN rappelle qu'il juge illégal que la commission du personnel de l'UFR, composée de personnels BIATSS et d'enseignants-chercheurs élus par le conseil, soit consultée en matière d'avancement des personnels ITRF. Deux problèmes sont invoqués : la consultation d'enseignants-chercheurs non membres de la direction de l'UFR et le fait que les représentants des personnels BIATSS soient élus par le conseil et non par leurs pairs, comme pour les CPE. Depuis la loi du 6 août 2019 (loi de transformation de la fonction publique), le dialogue social est réformé. D'après lui, l'UFR SVTE est la seule à procéder ainsi à l'université. Il estime que ce devrait être seulement le directeur d'UFR et la responsable administrative qui consultent les dossiers, cela faisant partie de leur rôle, les informations nominatives ne devant pas être diffusées. C'est pour ces raisons qu'il ne candidate pas à l'avancement.

M. PELLENARD mentionne avoir assisté à plusieurs réunions de la commission du personnel, les débats ont toujours été consensuels. Il propose de se retourner vers l'établissement s'il y a un doute sur la légalité du travail de la commission.

M.ALVES signale, en sa qualité de référent handicap, des problèmes de circulation en haut de l'amphithéâtre Billet en raison de mobilier encombrant ainsi qu'une poignée de porte défectueuse qui ne permet pas d'ouvrir les deux battants pour les fauteuils roulants.

M.RIALLAND annonce la nécessité d'un vote du conseil au plus tard en février au sujet du parcours de licence « métiers de l'enseignement » qui demanderait une forte canalisation en termes d'UE à suivre par les étudiants, suite à la réforme et aux attentes du concours maintenant placé en fin de licence. Mme VENNIN et M. PELLENARD jugent nécessaire de créer des UE supplémentaires obligatoires. Le directeur d'UFR répond que cela est initié à raison de deux UE supplémentaires et qu'une évolution future pourra être discutée en intégrant le coût des modifications envisagées.

M.GRENIER mentionne un problème logistique (sanitaires au rez-de-chaussée sud). Et il revient sur sa demande de diffusion par l'UFR d'un formulaire aux étudiants pour le compte des élus de sa liste, pour recenser leurs besoins. Il précise de bien différencier la liste et l'association Corpo Bio. Le directeur d'UFR, tout en soulignant le bien-fondé de cette initiative, évoque la nécessité d'un traitement équitable des initiatives pouvant venir de différentes associations étudiantes représentées au conseil, et donc qu'une étude complémentaire est nécessaire pour traiter la question.

M.PAUCHARD souhaite savoir s'il existe des référents VSS étudiants à l'échelle de l'UFR. La réponse est qu'actuellement non, et que cela est géré directement par l'université qui procédera prochainement à un appel à candidature. Une référente VSS existe cependant parmi le personnel, Catherine GONDCAILLE, que peuvent contacter les étudiants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 10.

Dijon, le 13 janvier 2026

Le directeur d'UFR



Bruno FAIVRE